

## Objet : Prévention et prise en charge des hypersensibilités chimique et électromagnétique

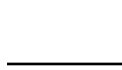
Paris, le 10 mai 2021

Madame / Monsieur,

Le 12 mai 2021 se tient la Journée internationale des maladies environnementales émergentes qui concernent les personnes dont la tolérance aux facteurs de l'environnement, qu'ils soient chimiques ou physiques liés notamment aux champs électromagnétiques, s'est effondrée. Du fait de l'omniprésence de ces facteurs dans l'environnement quotidien, les troubles de santé et les douleurs induits ont un impact majeur sur leur qualité de vie et sur leur insertion sociale. Imaginez-vous confiné à vie. C'est ce que vivent les personnes les plus atteintes qui ne peuvent quasiment plus sortir de chez elles, sauf au prix de douleurs ou malaises immédiats et de conséquences durables sur leur santé, leur sommeil...

À l'occasion de cette journée, le *Niagara Falls Illumination Board* a décidé de soutenir cette cause en illuminant pendant quinze minutes les chutes du Niagara en vert et jaune, couleurs symboliques mêlant les notions d'environnement et d'alerte, comme le canari – plus sensible – défaillant le premier en cas de danger imminent au fond de la mine et permettant aux mineurs de remonter avant d'être intoxiqués.

Nous savons aujourd'hui de manière largement documentée que les environnements toxiques dans lesquels nous évoluons en ville et à la campagne sont pathogènes : mauvaise qualité de l'air ; omniprésence de pollutions chimiques et électromagnétiques ; bruit ; alimentation ultra-transformée ; présence dans l'environnement quotidien de perturbateurs endocriniens, de métaux, de nanomatériaux, de cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques (CMR) ou encore d'hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)... Les pollutions dans lesquelles nous baignons sont liées à l'incroyable développement des maladies chroniques depuis l'après-guerre, et en particulier en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle. La Commission européenne s'est d'ailleurs fixé comme objectif en matière de substances dangereuses « zéro pollution d'ici 2030 ».



Or, depuis des années, la condition des personnes hypersensibles chimiques et électromagnétiques – les canaris de nos environnements hyper-pollués – est ignorée, celles-ci se trouvant souvent en situation d'errance médicale voire de maltraitance médicale et sociale. Malheureusement, peu d'actions se concrétisent pour mieux les considérer et nombre de nos concitoyens voient leur situation s'enfoncer vers la maladie chronique, le handicap, la désinsertion et la disqualification sociale. Ceci est d'autant plus regrettable que de nombreux exemples montrent qu'une prise en charge précoce, respectueuse et adéquate permet dans bien des cas de réduire la perte de tolérance et de rétablir une meilleure qualité de vie des personnes touchées.

Pire, loin de considérer leur situation comme autant de signaux d'alerte, c'est l'ensemble de la société, par ignorance le plus souvent, qui les invisibilise, au profit d'une fuite en avant technologique qui n'entend pas prendre en charge ses victimes collatérales. Or, à l'instar de précédents scandales sanitaires, nous constatons que, depuis des années, la controverse est alimentée de manière à minimiser les signaux d'alerte, à ralentir la connaissance et la prise de conscience. Pourtant, l'accumulation de faisceaux de preuve et de témoignages de personnes fauchées dans leur vie, doit conduire à une action rapide et volontaire dont l'objectif devrait être « *Aucun nouveau cas et une prise en charge digne des personnes déjà atteintes* ».

Aujourd'hui, dans la continuité de l'appel du 7 avril 2021 du Collectif inter-associations pour la santé environnementale pour faire de la santé environnementale un pilier de notre système de santé (« *Pour ne plus être malade à cause de l'environnement* »), nous vous interpellons au travers du manifeste ci-joint qui définit un cadre d'intervention publique pour la prise en charge des hypersensibilités chimique et électromagnétique et plus largement leur prévention, afin que vous nous communiquiez votre position.

Une partie non marginale de la population, représentant un véritable enjeu de santé publique, est concernée. **Êtes-vous prêt à vous engager et de quelle manière sur cette question ?**

Dans l'attente, de votre retour, nous vous prions de recevoir, Madame / Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

#### SIGNATAIRES

Christine MALFAY-REGNIER, SOS MCS  
 Sophie PELLETIER, PRIARTEM Ondes-Santé-Environnement  
 Arnaud APOTEKER, Justice Pesticides  
 Alain COLLOMB, Association Santé Environnement France  
 Gérard BAPT et Chantal L'HOIR, Association Française des Malades de la Thyroïde  
 Michel BESNARD, Collectif de soutien aux victimes des pesticides Ouest  
 Jean-Marie BONNEMAYRE, CNAFAL  
 René CADOT, Action Santé Solidarité  
 André CICOLELLA, Réseau Environnement Santé  
 Cathy et Richard FAITG, Collectif Environnement Santé 74

Sylvie HERMANS, Collectif santé sans onde  
 Jean-Michel GARNIER, Association Zones Blanches  
 Stephen KERCKHOVE, Agir pour l'Environnement  
 Philippe LADOUGNE, Warrior Enguerrand  
 Catherine NEYRAND, POEM26  
 Véronique MOREIRA, WECF France  
 François MOURGUES, C2DS  
 Carole ROBERT, Fibromyalgie France  
 Arnaud SCHWARTZ, France Nature Environnement  
 Ghislaine SICRE, Convergence Infirmière  
 Annie THEBAUD-MONY, Association Henri Pézerat  
 Marie THIBAUD, Stop aux cancers de nos enfants  
 François VEILLERETTE, Générations Futures  
 François VETTER, AEPOH

AVEC  
LE SOUTIEN  
DE :



**CONTACT  
PRESSE**

Sophie PELLETIER, présidente de PRIARTEM [s.pelletier@priartem.fr](mailto:s.pelletier@priartem.fr)  
 Christine MALFAY-REGNIER, présidente de SOS MCS [contact@sosmcs.fr](mailto:contact@sosmcs.fr)  
 Nicolas NAMUR tél. 06 50 37 40 25 [nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr](mailto:nicolas.namur@reseau-environnement-sante.fr)